

Aide-mémoire du Président

Réunion conjointe des groupes de travail I, II et III du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-EEI)

Jeudi 21 mai 2009

Présidée par Vic Heard, président du Groupe de travail I

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PAI et la situation du budget du Fonds fiduciaire

1. Les groupes de travail ont fait bon accueil au rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) et la situation du budget du Fonds fiduciaire (<http://www.fao.org/uploads/media/Progress%20ReportFrenchK4999.pdf>), qui comporte une description des réalisations, des problèmes et des risques liés à chacun des projets du PAI, ainsi que de l'évolution de la situation depuis le dernier rapport, établi le 17 avril 2009. Les membres ont particulièrement apprécié le tableau de bord présentant les progrès accomplis pour chaque projet du PAI, qu'ils ont trouvé très clair.
2. Il a été signalé que le calendrier des projets du PAI présenté dans le rapport ne comportait pas les actions relatives aux recommandations de l'Examen détaillé, et que la Direction fournirait aux groupes de travail, lors de leur prochaine réunion, le 5 juin 2009, une version révisée du calendrier du PAI et des coûts associés pour 2009 tenant compte des éléments de l'Examen détaillé, dont les coûts seraient mis à jour après une nouvelle consultation avec Ernst & Young.
3. À la date du 13 mai 2009, les annonces confirmées de contribution au Fonds fiduciaire du PAI s'élevaient au total à 6,93 millions d'USD, tandis que le montant total des liquidités disponibles était de 3,4 millions d'USD. Compte tenu de l'écart toujours considérable entre les ressources disponibles et les besoins de financement du PAI, la Direction a souligné que les progrès dans la mise en œuvre du PAI devenaient lourdement tributaires de la disponibilité de ressources adéquates, et a rappelé que le Règlement financier ne permettait pas de dépenser des sommes du Fonds fiduciaire avant la réception effective des contributions annoncées.
4. Dans ce contexte, la Direction a identifié des réductions possibles des besoins de financement pour 2009, par une réévaluation, notamment, des coûts de remplacement du personnel se consacrant principalement aux activités de suivi du PAI par la Direction et aux travaux de l'équipe chargée du changement de culture, en ne finançant que les coûts externes effectivement engagés, plutôt qu'en appliquant le tarif habituel pour les dépenses de personnel. Invitée à fournir des éclaircissements sur l'exécution du programme de travail prévu, la Direction a confirmé qu'elle suivait les indications précises déjà formulées par les Organes directeurs, et qu'elle avait dûment pris note des avis donnés par le Comité financier lors de sa session du 11 au 15 mai 2009.
5. Tout en saluant les efforts déployés par la Direction et les annonces de contribution de plusieurs Membres, les groupes de travail se sont déclarés très préoccupés par la situation financière du Fonds fiduciaire et ont prié instamment les Membres de donner suite à leurs annonces et de verser de nouvelles contributions volontaires. Il a également été noté que les contributions apportées par des pays en développement étaient très précieuses en ce sens qu'elles envoyaient un signal sur l'importance consensuelle accordée au PAI et à sa mise en œuvre.
6. Les groupes de travail ont approuvé le calendrier proposé des actions du PAI en 2009. À cet égard, les membres:

- se sont félicités de la décision de la Direction d'absorber une partie des dépenses de personnel liées à la mise en œuvre d'activités du PAI, soulignant une nouvelle fois qu'il ne devrait y avoir aucune répercussion négative sur l'exécution du programme de travail prévu;
- ont pris note des progrès accomplis dans le cadre du projet de changement de culture, et ont souligné la nécessité d'étendre ces progrès aux bureaux décentralisés;
- ont reconnu le dévouement et l'engagement du personnel à l'égard du processus de réforme, reconnaissant que certains signaux, tels que le paiement d'arriérés et le niveau des contributions extrabudgétaires, témoignaient d'une confiance croissante vis-à-vis de la FAO au niveau international.

Annexe 1

Ordre du jour de la réunion

1. Introduction du Président
2. Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PAI et la situation du budget du Fonds fiduciaire